



## COMMUNIQUE – DECONFINEMENT PROGRESSIF.

Le 10/05/20

Chers administrés,

Pour faire suite à l'allocution de M. le 1er Ministre du 7 mai 2020, à la stratégie départementale de mise en œuvre du plan national de déconfinement reçue le 8 mai 2020 nous pouvons porter à votre connaissance les éléments suivants pour les semaines à venir qui pourront évoluer en fonction de l'actualité.

Tout d'abord, la commune a procédé à une distribution de masques « grand public » et chirurgicaux dans les boîtes aux lettres de chaque foyer.

### **ESPACES PUBLICS :**

La promenade et la visite du Château sera de nouveau accessible à compter du lundi 11 mai 2020 dans le respect des gestes barrières et de rassemblements limités à 10 personnes.

Le City stade et l'aire de jeux des enfants restera quant à elle fermée dans l'immédiat, ainsi que le lac de Mison.

La salle polyvalente, la salle Wathelet et la salle de la Silve resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

### **SERVICES MUNICIPAUX ET EXTRA MUNICIPAUX :**

- L'ouverture de notre école communale aura lieu le lundi 18 mai 2020. Le temps d'organiser la mise en œuvre du protocole sanitaire, la formation du personnel communal dédié à l'école et aux enseignants. Les services d'accueil périscolaire fonctionneront également à compter du 18 mai. La cantine ne reprendra pas avant le 25 mai et probablement en liaison froide.

- Le Centre d'Accueil Sans Hébergement restera fermé jusqu'à nouvel ordre.

- L'Agence Postale Communale déjà ré-ouverte, sera ouverte à compter du 11 Mai, du lundi au Vendredi de 8h45 à 11h45.

L'accueil du public se fera une personne à la fois avec utilisation de gel hydroalcoolique à l'entrée, port d'un masque conseillé et stylo personnel.

- La reprise de l'ensemble des agents du service technique sera effective dès le 11 mai. Cette reprise s'effectuera en service décalé, une équipe du matin et une équipe d'après-midi afin d'appliquer les mesures sanitaires de protection du personnel.

Il est demandé à la population de rester à distance des agents, de favoriser les demandes et prises de rendez-vous par courriels sur l'adresse [contact@mison.fr](mailto:contact@mison.fr).



- Le secrétariat de mairie rouvrira ses bureaux au public à compter du 11 mai 2020 dans des conditions sanitaires strictes et aux jours et horaires habituels.

L'accueil du public se fera une personne à la fois avec utilisation de gel hydroalcoolique à l'entrée, port d'un masque conseillé et stylo personnel. Nous vous invitons à continuer à privilégier l'appel téléphonique au 04.92.62.21.17 ou les courriels ou sur [contct@mison.fr](mailto:contct@mison.fr).

Afin de limiter l'accès aux locaux hormis l'accueil, la prise de rendez-vous est obligatoire pour les autres services.

Nous comptons sur votre compréhension et votre respect de ces consignes qui visent à assurer la sécurité sanitaire de tous et qui nous permettront de sortir de cette crise sanitaire inédite.

Robert GAY  
Maire de Mison